

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT OF STATE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE L'ENSEIGNEMENT

EDUCATION UNIT

0082

N° /CRP/MINFOF/SETAT/SG/CE

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre des Forêts et de la Faune porte à la connaissance des personnels agents de l'Etat, Contractuels d'Administration et Fonctionnaires des catégories C et B de son département ministériel, des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural, du Tourisme et des Loisirs, de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, ainsi que ceux des Organismes Publics et Parapublics, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des ONGs et des Projets de Conservation installés au Cameroun et intervenants dans les domaines de la Conservation de la Faune et de la Gestion des Aires Protégées, qu'il est ouvert sur étude de dossiers pour le compte de la promotion 2021-2023 de l'Ecole de Faune de Garoua (EFG), une formation des Spécialistes de la Faune et des Aires Protégées, pour les cycles et effectifs suivants :

- Pour le cycle C 20 (vingt) places, dont 15 (quinze) prioritairement en service dans les aires Protégées ;
- Pour le cycle B 20 (vingt) places, dont 15 (quinze) prioritairement en service dans les aires Protégées.

1- Les conditions de candidatures sont les suivantes :

Pour le Cycle C :

- Etre de Nationalité Camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 40 ans au plus au premier janvier 2021 ;
- Etre **Agent Technique** en (Foresterie, Agriculture, Tourisme, Zootechnie, Sciences Halieutiques ou Sciences Vétérinaires), être **Agent de l'Etat** ou **Agent Technique Adjoint des Eaux et Forêts** titulaire du BEPC ou du GCE/OL dans 3 matières scientifiques au moins ou tout autre diplôme équivalent.
- Etre disposé (e) à se conformer scrupuleusement aux exigences du Règlement Intérieur de l'EFG, consultable sur le site www.ecoledefaune.org

Pour le Cycle B :

- Etre de Nationalité Camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 40 ans au plus au premier janvier 2021 ;
- Etre **Technicien (ne) ou Technicien (ne) Supérieur) (e)** en (Foresterie, Agriculture, Tourisme, Zootechnie, Sciences Halieutiques ou Sciences Vétérinaires), être **Contractuel (le)** d'Administration titulaire du Baccalauréat Scientifique ou du GCE/AL dans 2 matières scientifiques au moins ou tout autre diplôme équivalent.
- Etre disposé (e) à se conformer scrupuleusement aux exigences du Règlement Intérieur de l'EFG, consultable sur le site www.ecoledefaune.org

2- Composition du dossier de candidature:

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre des Forêts et de la Faune ;
- Une photo d'identité 4x4 ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- Une copie certifiée du diplôme requis ;
- L'acte liant le candidat à l'Etat pour ce qui est des postulants relevant des administrations publiques, des Collectivités Territoriales Décentralisées, et des Organismes Publics et Parapublics;
- Une lettre de recommandation pour ce qui est des postulants relevant des ONGs et des Projets de Conservation ;
- Un avis motivé de l'autorité hiérarchique directe ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est physiquement apte à exercer les travaux de terrain liés à la gestion de la faune et des Aires Protégées ;
- Un curriculum vitae ;
- Un reçu attestant du paiement des frais de candidature qui s'élèvent à 20.000 Frs CFA pour le Cycle C et de 25.000 Frs CFA pour le cycle B à verser auprès du billeteur l'Agent Comptable du Fond Faune au Ministère des Forêts et de la Faune, sis à la porte 1709 de l'Immeuble Ministériel n°2 à Yaoundé.
- qui est en service à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Forêts et de la Faune.

3- Délai de dépôt des dossiers :

Les dossiers complets devront être déposés au bureau du Chargé d'Etudes Assistant n°1 de la Cellule de l'Enseignement (porte 1732) du Ministère des Forêts et de la Faune, 17^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°2 au plus tard le 30 août² 2021 à 15h30mn délai de rigueur.

Yaoundé, le 02 JUIL 2021

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE



Ampliations :

- MINFOF/SETAT
- MINFOF/SG/IG
- MINFOF/CE
- CRTV-RADIO/SOPECAM
- MINADER
- MINEPIA
- MINTOUR
- MINEPDED
- Ttes les Directions/MINFOF
- Ttes les DR/MINFOF
- EFG/Garoua
- ENEF/Mbalmayo
- CHRONO/ARCHIVES
- AFFICHAGE/ MINFOF site web